



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 112930

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'éventuel report du vote relatif à la création de l'ordre infirmier à l'assemblée nationale. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La proposition de loi créant un ordre national des infirmiers a été adoptée le 14 décembre dernier par l'Assemblée nationale. Elle a été promulguée le 27 décembre 2006, soit un peu plus de six mois seulement après la première lecture par l'Assemblée nationale. Les décrets d'application vont être désormais soumis à concertation, de même que le décret instituant le Haut Conseil des professions paramédicales.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112930

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12912

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2252